



Cercle de Silence du 21 mars 2019

## QUE SERAI-JE SANS TOIT ?

### Le 31 mars, la trêve hivernale prendra fin !

Mais, qu'est-ce que cette trêve hivernale ?

Cette mesure, pour protéger les locataires, a été prise suite à un appel de l'Abbé Pierre en 1954 :

***"Mes amis au secours !  
Une femme vient de mourir gelée, boulevard Sébastopol  
serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier,  
on l'avait expulsée".***

L'opinion publique avait été émue et un élan de solidarité avait poussé les députés à prendre des mesures pour suspendre toute expulsion pendant l'hiver. **Depuis, les lois se sont succédées pour garantir le droit au logement qui est un droit inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme.**

Le 31 mars va être, pour de trop nombreuses personnes, une nouvelle épreuve à vivre dans une extrême précarité. Les risques d'expulsion sont réels et les démarches pour trouver un logement sont de plus en plus difficiles.

En effet, à notre époque, par son développement technologique, par son désir d'aller vite, son désir de gagner du temps et, surtout, son désir de devenir de plus en plus rentable, nous fait perdre une grande part de notre humanité.

Le fossé entre ceux qui ont accès aux nouvelles technologies et les personnes âgées ou éloignées de l'internet s'agrandit. Les relations humaines tendent à disparaître. Comment accéder à internet quand on vit dans un squat ou qu'on n'a pas les moyens d'y accéder ?

**L'Etat se déshumanise.**

**Avoir un toit est un Droit qui permet de garder sa dignité.**

Ainsi toute expulsion doit être accompagnée d'une solution de rechange, quelle que soit la nationalité et la situation administrative des personnes.

Face à ces situations d'extrême souffrance et de désolation, partout dans nos quartiers, des personnes résistent et choisissent de vivre la fraternité.

Ici encore, **"Le solidaire s'impose comme principe. Une solidarité ardente et multiforme qui permet de résister et de rester sensible à ce que l'idée de l'humain, le nom d'humanité a de plus humble et de plus lumineux."**

**Patrick Chamoiseau, Frères migrants**

**Prochain Cercle de Silence le jeudi 18 avril à 17h 30 Cours St-Louis**

### ***Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?***

*Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.*

*Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.*

*Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.*

*Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.*

***Notre action citoyenne est soutenue par : Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Pacte Civique, l'action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)...***

***et tous ceux qui se joignent à nous.***